



Surpri de dérobaton dans un magasin

Par **brasi**, le **23/02/2010** à **15:24**

J'ai besoin de vos conseils. J'ai 22 ans. Je n'ai jamais volé auparavant. et Je nai pas d'antécédent avec la justice. J'ai payé un ordinateur et il devrait avoir un version d'évaluation de 60 jours du logiciel microsoft office. Il sait fait que 3 jours après cette version ne fonctionne plus autrement dit sa demande d'insérer une clé. Pour avoir la clé il faut payer le CD d'instalation à 99 euros. Je me retourne au magasin pour voir le service informatique et je lui demande de me réinstaller la version d'évaluation avec mon reçu et le bon de garantie, mais il a reffusé de me faire ce qui ma énervé et j'ai été tenté et j'ai pris le CD sans payer. En voulant sortir, l'alarme a déclenché j'ai été conduit par un vigil dans leur bureau ou j'ai déclaré les faits et reconnu ma faute. Ils ont rempli un papier contenant mon nom prenoms et le numero de mes cartes. J'ai pas payé l'article. Ils m'ont dit de partir. Maintenant j'ai peur de la suite. Quel sort me sera réservé? on me convoquera au tribunal? J'ai la trouille meme depuis que j'ai pris le CD. Ils ont pris le CD et j'ai signé et je suis parti. J'ai besoin de votre aide.